NIAMEY, NIGER
25-27 NOVEMBRE 2019

RPCA
www.food-security.net

AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2019-2020 au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Les participants à la concertation technique du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires (PREGEC) tenue du 25 au 27 novembre 2019 à l'hôtel Soluxe de Niamey au Niger, ont examiné les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2019-2020 et la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest et relèvent ce qui suit.

« L'insécurité civile persistante dans la région aggrave de manière inquiétante la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle avec 9,4 à 14,4 millions de personnes en besoin d'assistance immédiate malgré une production agricole globalement satisfaisante »

La réunion du PREGEC du mois de novembre a permis de valider les résultats préliminaires des productions agricoles, de dégager les perspectives alimentaires 2019-2020 et de faire l'état de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

1. L'installation de la saison agricole a été précoce dans la bande côtière, les parties Centre et Est du Sahel et tardive dans la partie Ouest. Le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures et de la végétation a été satisfaisant dans l'ensemble sauf dans le Nord Sénégal, le Sud-Ouest et le Nord Mauritanie et au Cabo Verde et par endroits au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad.

2. Les productions céréalières attendues sont estimées à 75,1 millions de tonnes, soit des hausses de 1,7% et 14,2% respectivement par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années. Cette hausse globale cache des disparités importantes entre zones géographiques. Ainsi, des baisses significatives des productions céréalières sont attendues en Gambie (-13%), au Cap Vert (-11%), au Niger (-7%), en Sierra Léone (-7%) et au Sénégal (-4%) par rapport à l'année dernière. Ces baisses sont observées sur les productions de mil, sorgho et blé qui seraient en recul par rapport à la campagne 2018-2019. Les productions attendues de racines et tubercules sont estimées à 191 millions de tonnes, soit des hausses de 1,1% comparées à la campagne précédente et de 17,1% par rapport à la moyenne quinquennale. Les cultures de rente, hormis la production de niébé qui serait en baisse par rapport à l'année passée notamment au Niger, les autres spéculations (arachide, sésame, soja, voandzou) pourraient enregistrer des productions en hausse comparée à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années

3. Le bilan céréalier prévisionnel établi pour la région dégage un excédent net de plus 17 millions de tonnes, soit une disponibilité apparente de 186 kg/pers/an qui est de loin supérieure à la production disponible per capita qui s'établirait à 139 Kg/an. Cette situation est le reflet d'une consommation humaine largement tributaire des importations alimentaires avec comme conséquence, une réduction des investissements destinés à la production agricole vivrière locale et des autres déterminants structurels de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. La situation pastorale est marquée par d'importants déficits fourragers à l'extrême Ouest du Sahel couvert par le Sénégal et la Mauritanie et par endroits au Mali (région de Kayes), au Burkina Faso (région du Sahel), au Niger (régions de Tillabéri et Diffa) et au Tchad (Ouest et Nord-Est). Dans les pays les plus touchés (Sénégal et Mauritanie), on assiste déjà à des départs précoces des troupeaux en transhumance. Cette situation moins reluisante est amplifiée par les conflits armés et communautaires, les vols et le banditisme qui perturbent la mobilité des troupeaux d'animaux, l'accès aux ressources fourragères et en eau et entraine une concentration des animaux dans quelques zones plus sécurisées au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad avec un risque d'aggravation des conflits agriculteurs-éleveurs

5. Les marchés agricoles demeurent globalement bien approvisionnés au regard des récoltes en cours et du niveau relativement important des stocks de report.

Toutefois, l'insécurité civile persistante dans les zones de conflit (Bassin du Lac Tchad, région du Liptako-Gourma et région du Tibesti), associée à la recrudescence des attaques, des vols, du banditisme, ainsi que les mesures sécuritaires et de fermeture de frontières prises par certains pays, perturbent sérieusement le bon fonctionnement des marchés. Les prix des produits céréaliers et des denrées locales de base sont en baisse en comparaison à la moyenne quinquennale. Toutefois, des niveaux de prix nettement supérieurs à la moyenne sont toujours observés en Gambie, en Sierra Léone et au Liberia à cause de la persistance de l'inflation qui limite l'accès des ménages pauvres aux denrées de base et impacte très négativement les moyens d'existence. Des hausses de prix, plus ou moins modérées par rapport à la moyenne quinquennale sont induites par les déficits localisés de production et la fermeture des frontières terrestres du Nigéria.

6. Les prix du bétail demeurent relativement stables dans l'ensemble de la région. Toutefois, le commerce du bétail est négativement impacté par l'insécurité persistance dans plusieurs pays du Sahel et la fermeture des frontières terrestres nigérianes. Les termes de l'échange bétail/céréales sont globalement favorables aux éleveurs en raison des faibles niveaux des prix de céréales, Toutefois, dans les zones affectées par les déficits fourragers ou les difficultés d'accès aux ressources fourragères pour cause d'insécurité civile, les termes de l'échange pourraient connaitre une détérioration très rapide.

7. Les résultats des enquêtes nutritionnelles dans la région montrent une persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë supérieures au seuil d'alerte (10%) notamment au Niger, au Mali, au Nord Est du Nigeria et particulièrement au Tchad et en Mauritanie, où dans certaines zones les prévalences dépassent le seuil d'urgence de 15%. La forme sévère de la malnutrition aigüe dépasse le seuil d'urgence de 2% dans la majorité des zones enquêtées. La fermeture de plusieurs centres de santé dans les zones d'insécurité civile, enfreint les activités d'amélioration de la malnutrition. Si la situation sécuritaire se dégrade d'avantage, on pourrait assister à une détérioration de la situation nutritionnelle surtout pour les personnes déplacées et leurs zones d'accueil.

8. Les analyses, du Cadre Harmonisé conduites dans les pays de la région excepté le Libéria, font ressortir pour la période d'octobre à décembre 2019, près de 9,4 millions de personnes en situation de crise alimentaire à pire (Phase 3 à 4 du CH). Pendant la période de soudure, allant de juin à août 2020, le nombre total de personnes en insécurité alimentaire pourrait atteindre 14,4 millions de personnes. Ceci traduit une dégradation alarmante de la situation alimentaire jamais observée au cours des 5 dernières années dans la région. En effet, elle est la résultante de causes conjoncturelles notamment des déficits localisés de productions céréalières et fourragères du fait de la sécheresse, des inondations, mais surtout de l'exacerbation de la tension sécuritaire liés aux conflits armés et communautaires dans la région. La tension sécuritaire a entrainé des déplacements massifs des populations, la destruction ou l'arrêt du fonctionnement des services sociaux de base (santé et éducation), la perturbation des activités productives, des marchés et des flux marchands.

9. Aussi, l'analyse du Cadre Harmonisé, réalisée pour les camps formels montre une détérioration des conditions alimentaires et nutritionnelles des personnes déplacées internes estimées à 680 000 personnes au Nigeria et 70 000 personnes réfugiées au Niger. Il faut également signaler plusieurs milliers de personnes déplacées internes vivant chez les populations hôtes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Cette situation est fondamentalement liée à un important déficit de consommation alimentaire en quantité et en qualité, à l'absence des capacités et opportunités de recourir aux stratégies d'adaptation pour les populations se trouvant dans les camps formels au Niger et au Nigéria ainsi qu'au faible niveau des interventions d'assistance.

10. Les évaluations récentes des plans de réponses des pays et des acteurs humanitaires en faveur des populations vulnérables identifiées en 2019, montrent que moins de 50% des besoins d'assistance amplifiés par la crise sécuritaire, sont couverts en raison des difficultés de mobilisation des ressources aussi bien au niveau national que sur le plan internationa.

11. En dépit de ces efforts déployés par les États et leurs partenaires pour assister les populations vulnérables, les participants se sont préoccupés de la persistance depuis plusieurs années de fortes prévalences de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aigüe notamment dans les zones de conflits du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Tchad et au Nord-Est du Nigeria. Cette situation a conduit l'ensemble des parties prenantes, acteurs étatiques et non étatiques à s'interroger sur la mise en œuvre effective des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et la capacité des États et leurs partenaires à prendre en compte la dimension « insécurité » et ses corolaires pour faciliter l'accès des populations des zones de conflits aux services sociaux de base (école, santé) et à l'assistance ainsi que pour la collecte et la diffusion des informations nécessaires à la prise de décision.

12. Au terme de leurs travaux, les participants à la concertation technique du dispositif régional PREGEC ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats:

- Élaborer et mettre en œuvre dans les meilleurs délais des plans de réponses en faveur des populations en insécurité alimentaire aigue (allant de la phase 3 à 5 du Cadre Harmonisé) afin de sauver des vies et protéger leurs moyens d'existence à travers les opérations d'assistance alimentaire inconditionnelle, d'appui à la pratique des cultures irriguées ou de contre saison ainsi que des actions combinées de prévention et de lutte contre la malnutrition;

- Accélérer le pré positionnement des stocks d'aliments bétail dans les zones à déficit fourrager notamment au Sénégal, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad ;

- Accélérer la mise en place de mécanisme efficace de coordination et de suivi évaluation des réponses ;

- Renforcer la mise en œuvre d'approches intersectorielles construites autour du triple nexus humanitaire-paix-développement afin de faire face aux enjeux alimentaires et nutritionnels de plus en plus multifactoriels ;

- Favoriser la mise en œuvre des interventions de réhabilitation et de renforcement de la résilience dans les zones en insécurité alimentaire persistante et chronique ;

- Conduire des analyses approfondies sur l'impact de la crise sécuritaire sur la production agricole vivrière et le bétail dans les pays sahéliens concernés afin de mettre en œuvre des mesures adéquates d'atténuation.

- S'investir dans la préparation des missions conjointes d'évaluation des marchés et de la sécurité alimentaire en mettant un accent sur le fonctionnement des marchés secondaires.

A l'endroit du CILSS

- Conduire une étude pour l'élaboration d'une méthodologie harmonisée de ciblage des bénéficiaires par domaine d'intervention afin de rendre compatibles les modes d'intervention ;

- Adapter les outils/instruments du dispositif PREGEC en adéquation avec la nouvelle configuration multidimensionnelle des crises dans le cadre d'une réflexion stratégique globale autour du triple nexus « Humanitaire-Paix-Développement ».

A l'endroit des OIG : CEDEAO et UEMOA

- Accélérer la mise en œuvre des recommandations des rencontres de haut niveau organisées à Ouagadougou et à Dakar sur la paix et la sécurité dans la région.

- Soutenir les efforts des pays dans l'assistance aux populations déplacées et en insécurité alimentaire en activant les mécanismes communautaires de gestion des crises.

A l'endroits des partenaires :

- Soutenir les efforts des États dans la gestion de la crise sécuritaire et l'atténuation de ses conséquences sur les conditions de vie des populations des zones concernées ;

- Appuyer les États dans la préparation et la mise en œuvre des plans nationaux de réponses.

Fait à Niamey, le 27 novembre 2019

La réunion

Situation courante (octobre - décembre 2019)

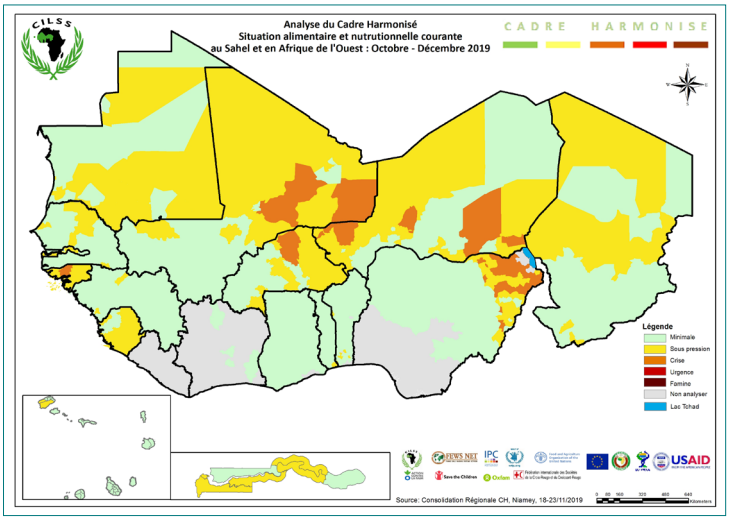
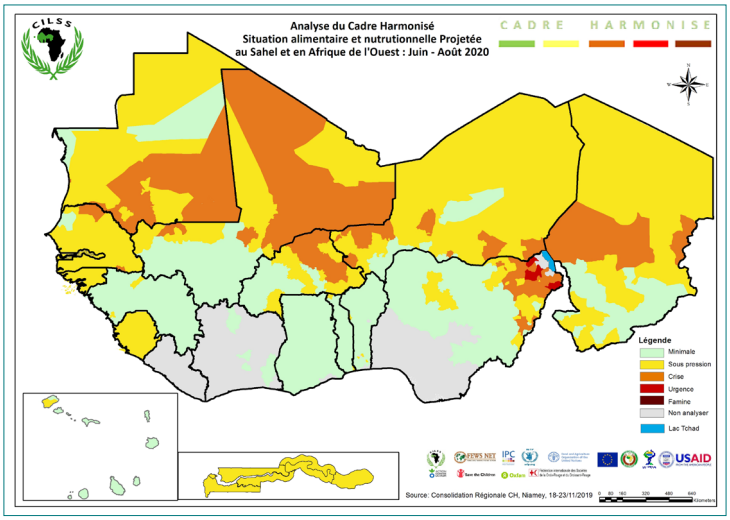
Situation projetée (juin - août 2020)